

## RÉSUMÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE

# La tuberculose en Ontario : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025

Date de publication : Janvier 2026

## Introduction

Ce rapport, qui sera publié tous les trimestres, présente un résumé épidémiologique de la tuberculose et de l'infection tuberculeuse, autrefois nommée infection tuberculeuse latente, en Ontario. Il comprend l'information publiée dans le Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) en date du **5 janvier 2026**.

Les définitions provinciales actuelles des cas de tuberculose et d'infection tuberculeuse figurent dans le document [Appendix 1 of the Infectious Disease Protocol for Tuberculosis<sup>1</sup>](#) (en anglais seulement).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la tuberculose, notamment les signes, les symptômes et les moyens de réduire le risque d'infection, consultez la [page Web sur la tuberculose<sup>2</sup>](#) de Santé publique Ontario (SPO).

## Messages clés

- À la suite d'une baisse de l'incidence de la tuberculose au T4 de 2024 par rapport à un sommet de quatre ans de 1,7 cas pour 100 000 habitants au T2 et au T3 de la même année, les taux de tuberculose ont augmenté de façon constante tout au long des trois premiers trimestres de 2025, mais demeurent inférieurs aux niveaux de pointe.
- Le taux élevé de cas confirmés de tuberculose à l'échelle provinciale souligne la nécessité d'une prévention permanente et de soins efficaces, ainsi que d'une surveillance locale et provinciale continue afin de déterminer plus précisément les facteurs susceptibles de contribuer à ces récentes augmentations.
- La pandémie de COVID-19 a coïncidé avec une forte baisse du nombre de déclarations d'infection tuberculeuse dans la province. Depuis, le nombre de cas d'infection tuberculeuse signalés en Ontario a augmenté et correspond désormais aux taux observés avant la pandémie. L'augmentation de l'identification et du diagnostic de l'infection tuberculeuse offre des occasions additionnelles de prévenir les futurs cas de tuberculose au moyen d'un traitement préventif de la maladie, ce qui constitue une étape importante vers l'atteinte des objectifs de réduction des cas de tuberculose. La lutte contre l'infection tuberculeuse est un élément clé du [cadre de l'OMS pour l'élimination de la tuberculose dans les pays à faible incidence<sup>3</sup>](#) (en anglais seulement).

# Faits saillants

## Tuberculose

- Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 30 septembre 2025, l'incidence trimestrielle de la tuberculose a varié d'un creux de 1,1 cas pour 100 000 habitants à un sommet de 1,7 cas pour 100 000 habitants. ([Figure 1](#))
- Les taux de tuberculose ont été généralement plus élevés chez les hommes que chez les femmes, l'incidence trimestrielle variant entre 1,1 et 2,0 cas pour 100 000 habitants chez les hommes et entre 0,9 et 1,5 cas pour 100 000 habitants chez les femmes. ([Figure 2](#))
- Dans l'ensemble, les adultes de 80 ans et plus affichaient les taux les plus élevés de tuberculose (intervalle : 1,5 à 4,2 cas pour 100 000 habitants), suivis des 20 à 39 ans (intervalle : 1,3 à 2,4 cas pour 100 000 habitants) et les personnes âgées de 60 à 79 ans (intervalle : 1,1 à 2,0 cas pour 100 000 habitants). ([Figure 3](#))
- Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et le 30 septembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois), le bureau de santé publique du Nord-Est a connu le taux le plus élevé de tuberculose (15,8 cas pour 100 000 habitants), suivi du bureau de santé publique de la région de Peel, du Bureau de santé publique de Toronto et du bureau de santé publique d'Ottawa (10,3, 9,7 et 8,3 cas pour 100 000 habitants, respectivement). ([Figure 4](#))
- Au cours des cinq dernières années (du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025), la région de Toronto a habituellement affiché le taux trimestriel le plus élevé de tuberculose (intervalle : 2,0 à 3,4 cas pour 100 000 habitants). ([Figure 5](#))

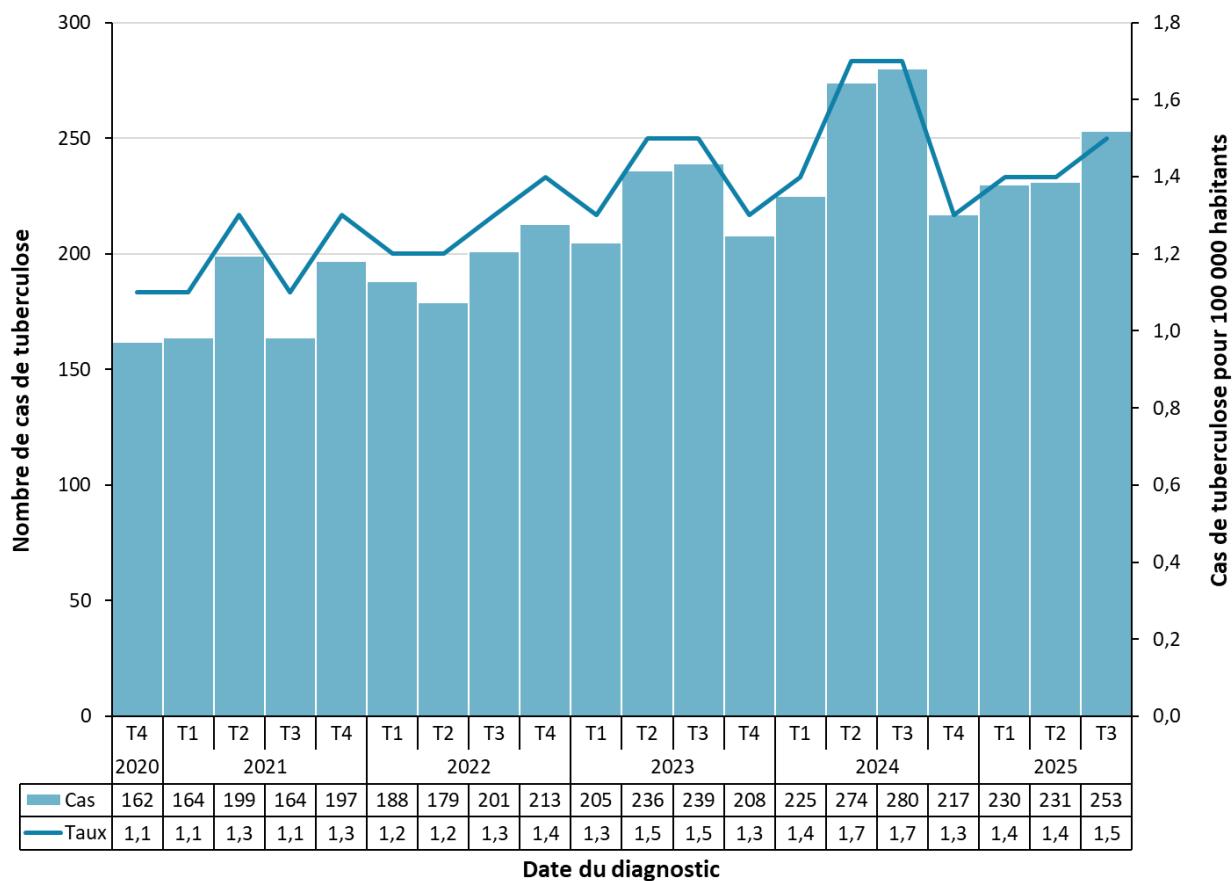
## Infection tuberculeuse

- Après des baisses des signalements pendant la pandémie de COVID-19, les taux d'infection tuberculeuse ont augmenté graduellement pour atteindre un taux trimestriel moyen de 14,1 infections pour 100 000 habitants au cours des 12 derniers mois. ([Figure 6](#))
- Les taux d'infection tuberculeuse sont systématiquement plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 (c.-à-d. à la suite de la forte baisse observée au début de la pandémie de COVID-19), l'incidence trimestrielle de l'infection tuberculeuse a varié de 7,8 à 18,5 infections pour 100 000 habitants chez les femmes et de 4,4 à 11,6 infections pour 100 000 habitants chez les hommes. ([Figure 7](#))
- Dans l'ensemble, les personnes âgées de 20 à 39 ans affichaient les taux les plus élevés d'infection tuberculeuse qui, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, variaient entre 11,8 et 31,0 infections pour 100 000 habitants. ([Figure 8](#))
- Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et le 30 septembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois), Santé publique Sudbury et districts et le Bureau de santé publique de Chatham-Kent ont connu les taux les plus élevés d'infection tuberculeuse (127,9 et 120,1 infections pour 100 000 habitants, respectivement). ([Figure 9](#))
- Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, les taux d'incidence trimestriels d'infection tuberculeuse ont fluctué considérablement d'une région à l'autre, les régions de l'Est et du Nord-Est ayant déclaré les taux les plus élevés, en moyenne (14,6 et de 14,4 infections pour 100 000 habitants, respectivement). ([Figure 10](#))

# Tuberculose

## Tendances trimestrielles

**Figure 1 : Cas de tuberculose et taux pour 100 000 habitants par date de diagnostic : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**

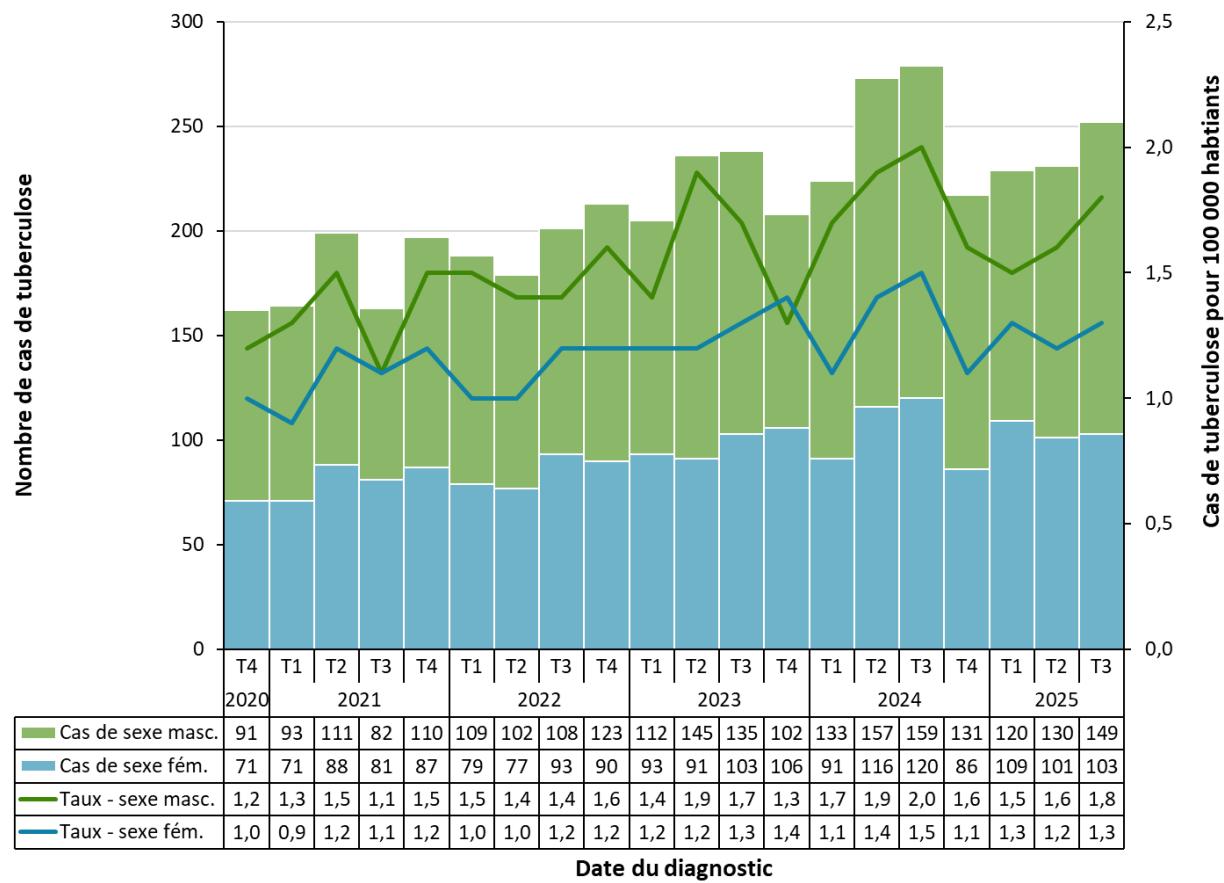


Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre.

## Sexe et groupe d'âge

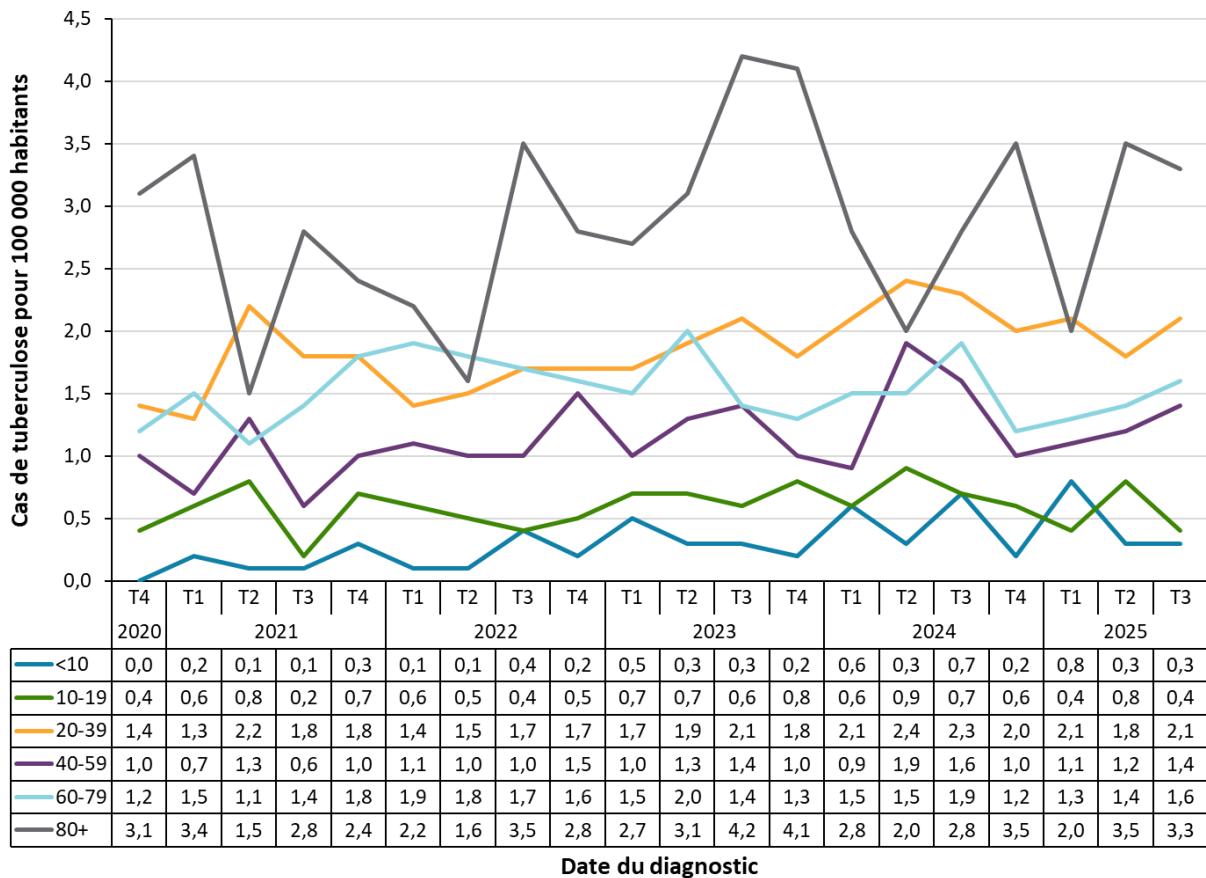
**Figure 2 : Cas de tuberculose et taux pour 100 000 habitants par sexe et date de diagnostic : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**



Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre. Exclut les cas de tuberculose qui n'ont pas été identifiés comme étant de sexe masculin ou féminin.

**Figure 3 : Taux de tuberculose pour 100 000 habitants selon le groupe d'âge (années) et la date de diagnostic : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**

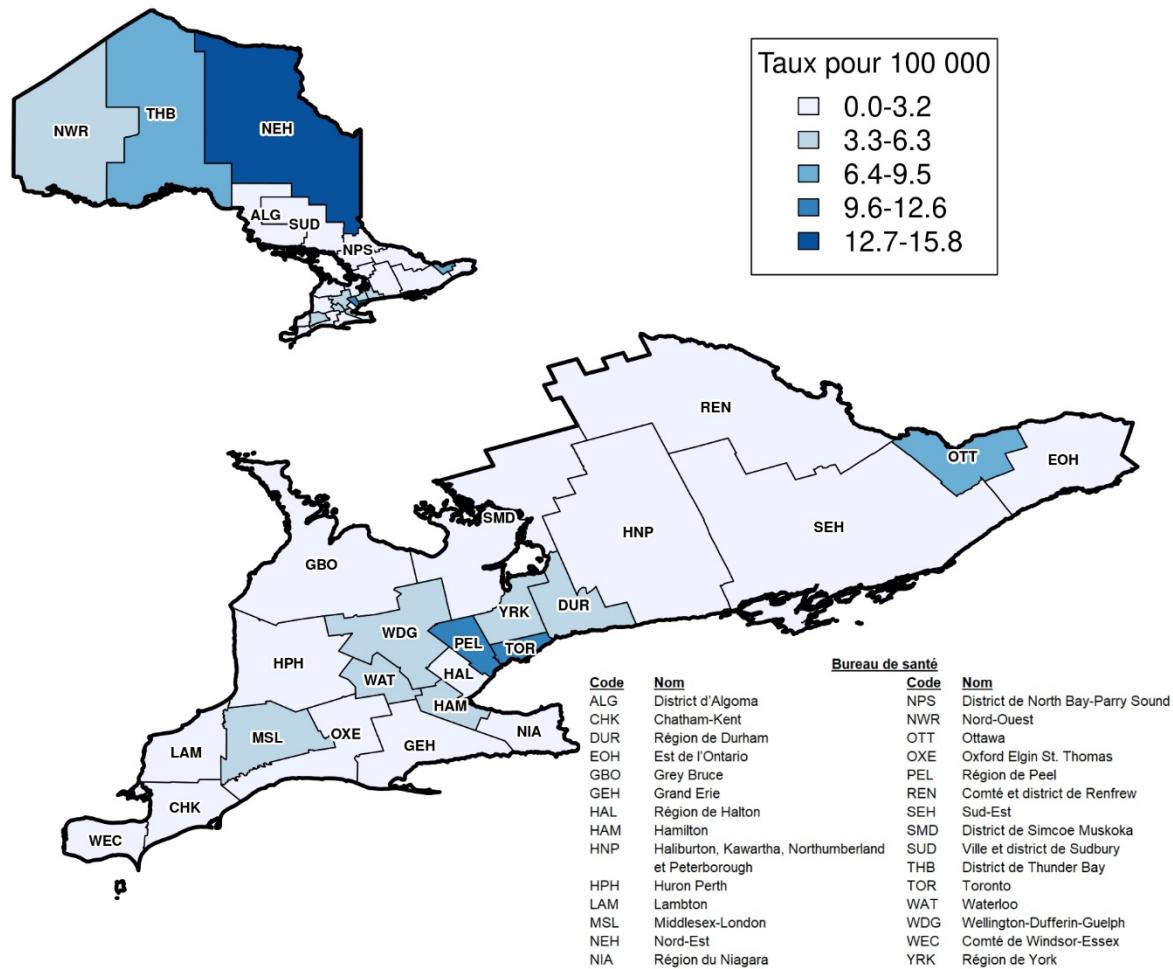


Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre. Les âges inconnus ont été exclus des analyses.

## Répartition géographique

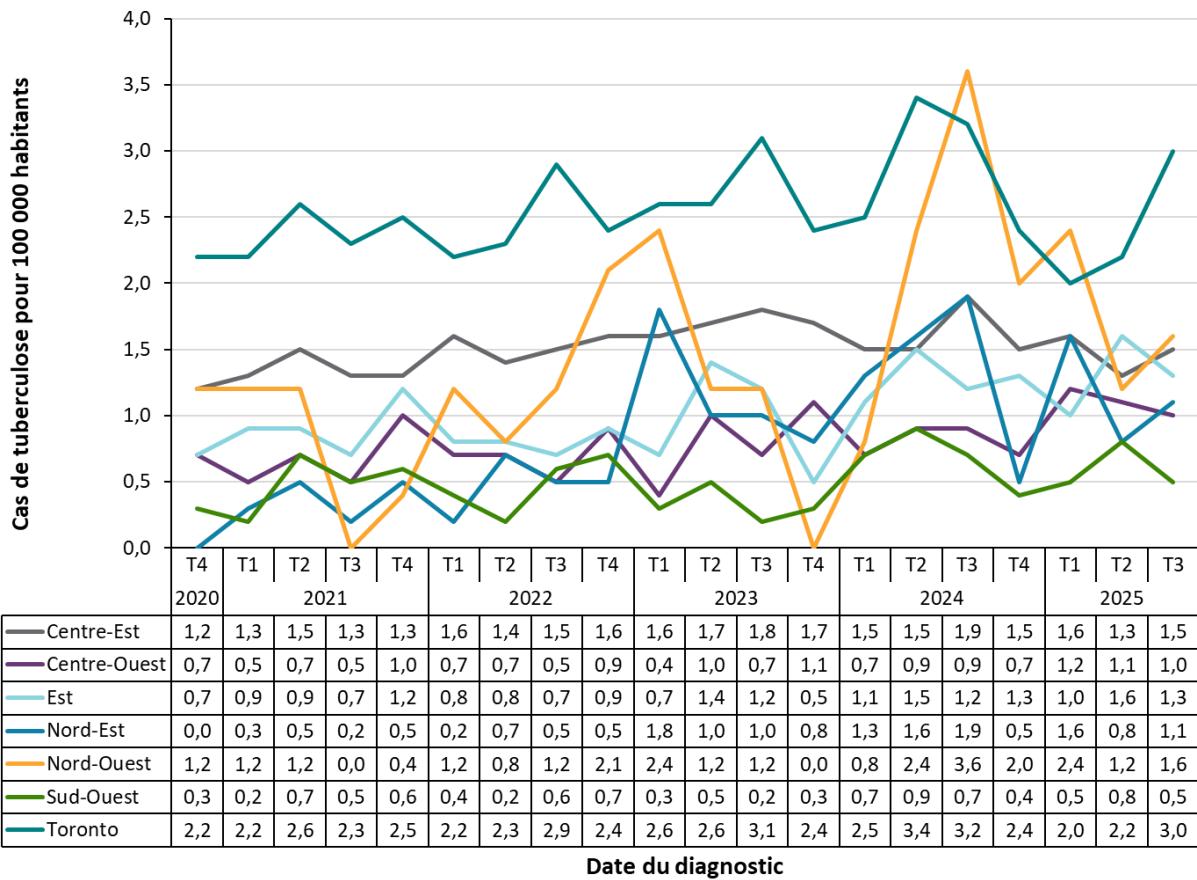
**Figure 4 : Taux de tuberculose pour 100 000 habitants, par bureau de santé publique : du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois)**



Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : La liste complète des noms des bureaux de santé publique et leurs abréviations à trois lettres, ainsi que les taux annuels par bureau de santé publique pour les années 2020 à 2025 figurent à l'[annexe A](#).

**Figure 5 : Taux de tuberculose pour 100 000 habitants, par région provinciale : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**



Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

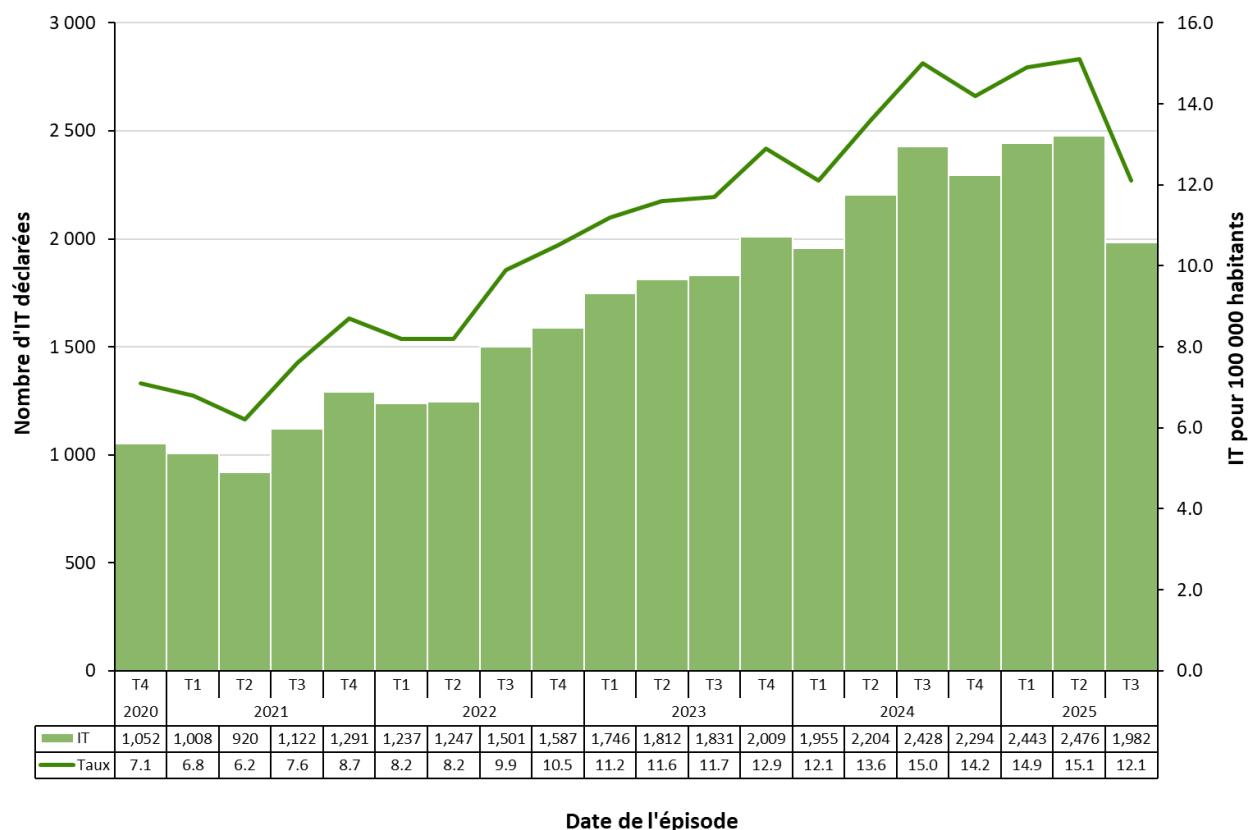
Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre.

Les bureaux de santé publique qui composent chaque région provinciale peuvent être consultés à l'[annexe A](#).

# Infections tuberculeuses

## Tendances trimestrielles

**Figure 6 : Infections tuberculeuses déclarées et taux pour 100 000 habitants par date d'épisode : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**



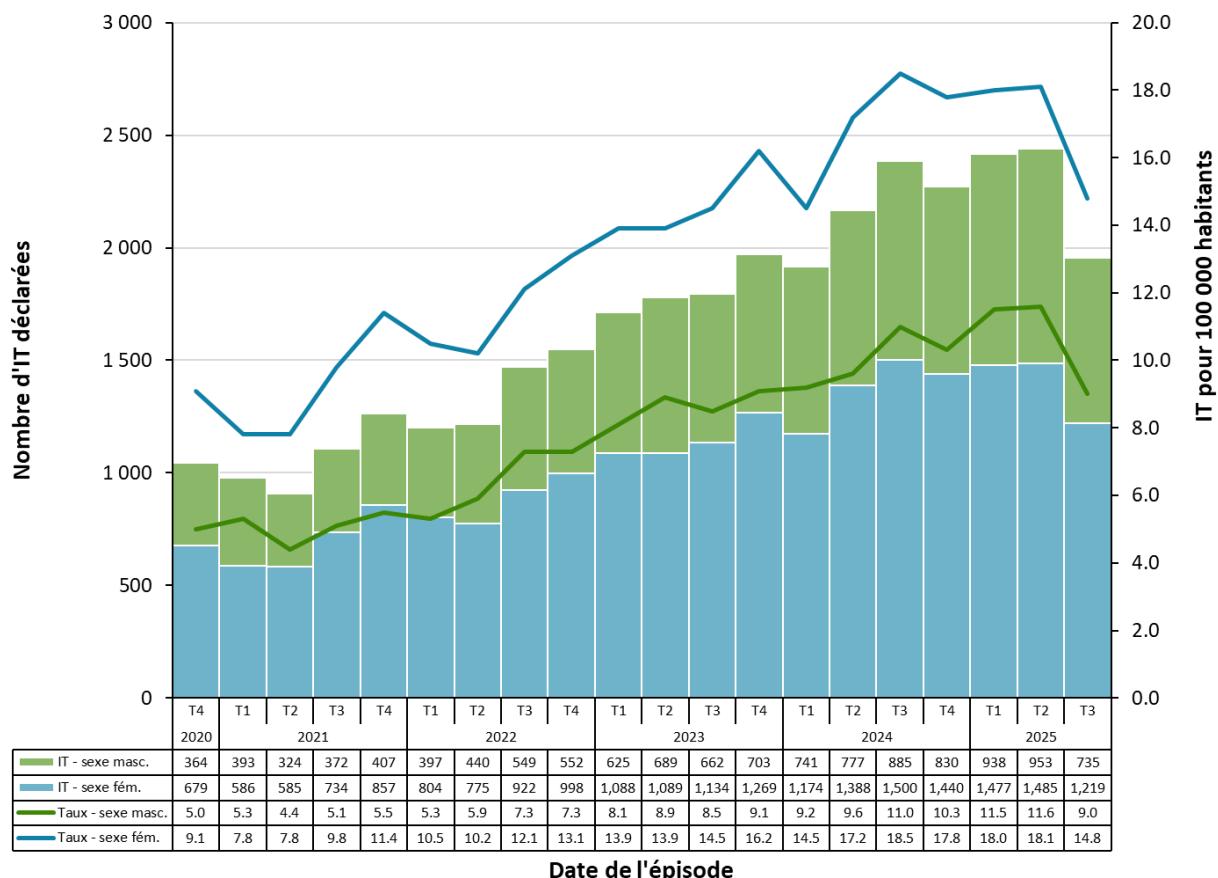
Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre.

## Sexe et groupe d'âge

**Figure 7 : Infections tuberculeuses déclarées et taux pour 100 000 habitants par sexe et date d'épisode : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**

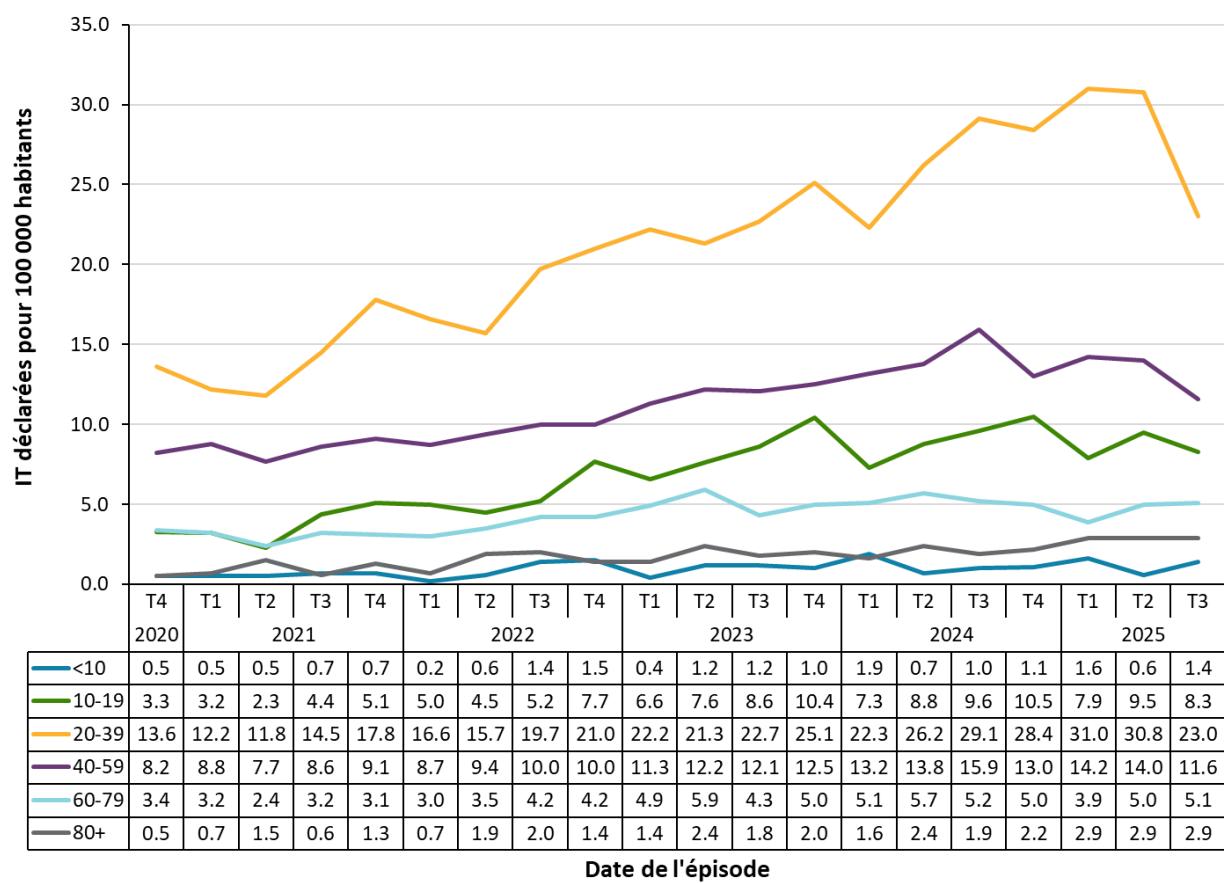


Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre. Exclut les cas d'infection tuberculeuse qui n'ont pas été identifiés comme étant de sexe masculin ou féminin.

**Figure 8 : Taux d'infections tuberculeuses déclarées pour 100 000 habitants par groupe d'âge (années) : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**



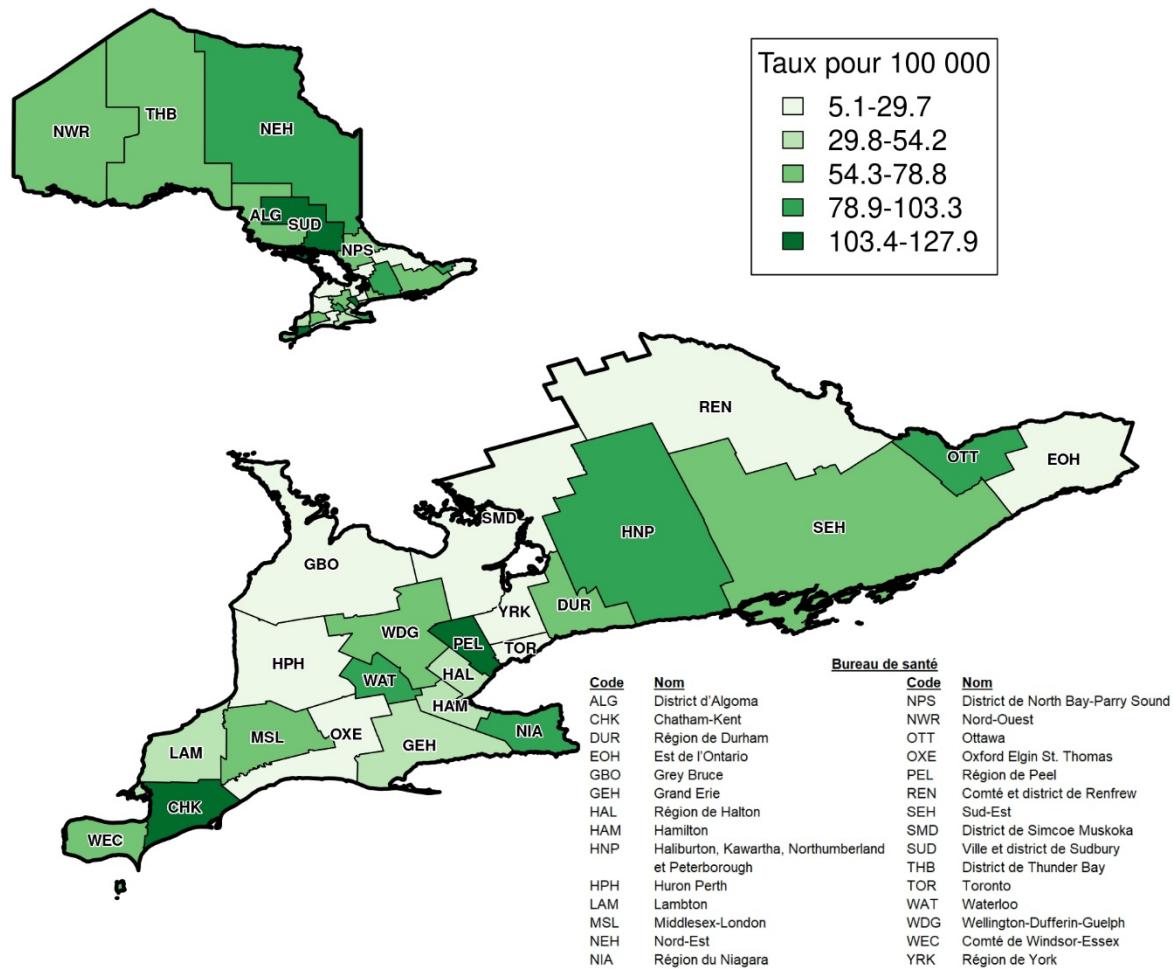
Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre. Les âges inconnus ont été exclus des analyses.

## Répartition géographique

**Figure 9 : Taux d'infections tuberculeuses déclarées pour 100 000 habitants, par bureau de santé publique : du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois)**

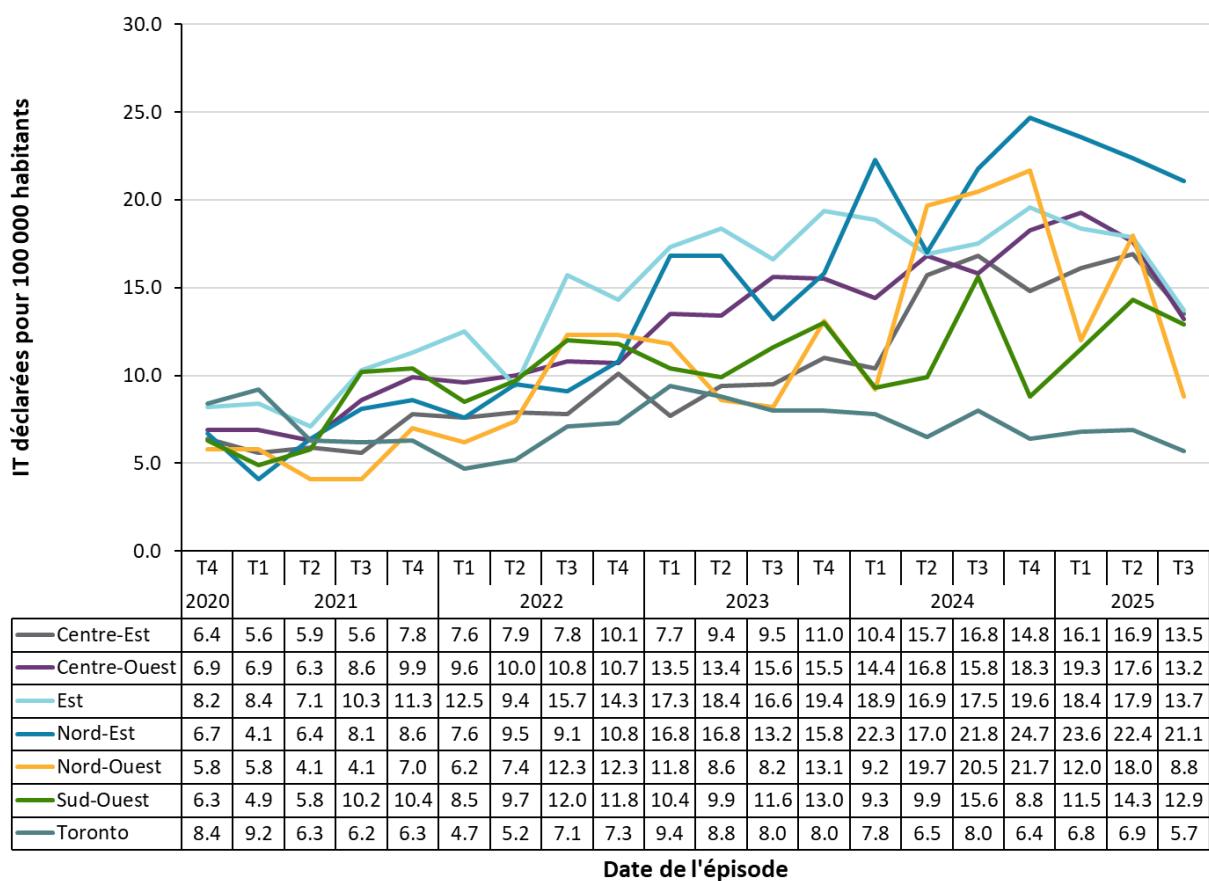


Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : La liste complète des noms des bureaux de santé publique et leurs abréviations à trois lettres, ainsi que les taux annuels par bureau de santé publique pour les années 2020 à 2025 figurent à l'[annexe B](#).

**Figure 10 : Taux d'infections tuberculeuses déclarées pour 100 000 habitants, par région provinciale : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025**



Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances<sup>4</sup>.

Remarque : T1 = 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; T2 = 1<sup>er</sup> avril au 30 juin; T3 = 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; T4 = 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre.

Les bureaux de santé publique qui composent chaque région provinciale peuvent être consultés à l'[annexe B](#).

# Notes techniques

## Sources des données

### Données relatives aux cas

- Les données de la section principale du présent rapport reposent sur l'information saisie dans la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario au **5 janvier 2026 à 9 h.**
- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet de mettre à jour en continu les données saisies précédemment. Par conséquent, les données extraites du SIISP représentent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des rapports antérieurs ou ultérieurs.

### Données démographiques de l'Ontario

- Les estimations démographiques utilisées pour calculer les taux pour 100 000 habitants sont tirées des estimations démographiques de l'Ontario pour 2020-2023 et des projections démographiques pour 2024-2025 fournies par le ministère des Finances de l'Ontario.

### Mises en garde concernant les données

- Les données communiquées entre 2020 et 2022 doivent être interprétées avec prudence. Les pratiques de dépistage et de saisie des données dans le SIISP ont probablement été affectées par les mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19.
- Ces données ne représentent que les cas confirmés de tuberculose et d'infection tuberculeuse déclarés à la santé publique et enregistrés dans le SIISP. Par conséquent, tous les dénombremens de cas sont sujets à des degrés divers de sous-déclaration en raison d'une variété de facteurs, tels que la sensibilisation à la maladie et les comportements de recherche de soins médicaux qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques et des changements dans les comportements en matière de tests de laboratoire et de déclaration.
- Ce rapport inclut les données jusqu'à la fin du trimestre qui s'est achevé trois mois avant l'extraction des données, car les chiffres de la tuberculose et de l'infection tuberculeuse et les données correspondantes peuvent prendre plusieurs mois à se stabiliser.
- Seuls les cas de tuberculose et d'infection tuberculeuse répondant à la classification des cas confirmés telle qu'elle figure dans les [définitions des cas de surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario<sup>1</sup> \(en anglais seulement\)](#) sont inclus dans le nombre de cas déclarés.
  - Des modifications ont été apportées aux définitions de cas et aux classifications des maladies dans le cadre de la surveillance provinciale au fil des ans, ce qui peut avoir une incidence sur l'analyse et l'interprétation des tendances au fil du temps. Les cas sont classés dans le SIISP d'après les définitions de cas sous la surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario en vigueur au moment où le cas a été déclaré.
  - Le rapport technique de SPO intitulé [Factors Affecting Reporting Diseases in Ontario : Case Definition Changes and Associated Trends 1991-2016<sup>5</sup>](#) et son [annexe<sup>6</sup>](#) (en anglais seulement) fournissent des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

- Les cas de tuberculose sont déclarés d'après la date de diagnostic. Les infections tuberculeuses sont déclarées en fonction de la date de l'épisode, qui est une estimation de la date d'apparition de la maladie du cas. Afin de déterminer cette date, la hiérarchie suivante existe dans le SIISP : Date d'apparition > Date de prélèvement de l'échantillon > Date du test de laboratoire > Date du rapport.
  - Par exemple : Si une date d'apparition existe, elle sera utilisée comme date de l'épisode. En l'absence de date d'apparition, on utilisera la date qui suit dans la hiérarchie (dans notre exemple, la date du prélèvement de l'échantillon), et ainsi de suite.
- Le nombre de cas par région géographique est basé sur le bureau de santé de diagnostic (BSD). Le BSD désigne le bureau de santé publique de résidence du cas au moment de l'apparition de la maladie ou de la déclaration à la santé publique, et pas nécessairement le lieu d'exposition.
- Les bureaux de santé publique qui composent chaque région géographique peuvent être consultés à l'[annexe A](#).
- Les cas pour lesquels l'état de la décision a été classé comme ENTRÉE PAR ERREUR, NE RÉPOND PAS À LA DÉFINITION, DOUBLON – NE PAS UTILISER, ou toute autre variation de ces valeurs, ont été exclus de cette analyse.
  - Les épisodes de l'infection tuberculeuse n'ont généralement pas de statut de diagnostic déclaré dans le SIISP, mais ceux dont l'état de diagnostic a été entré comme « Ne répond pas à la définition » ont également été exclus des analyses.
- Le risque de doublons existe parce que les ensembles de doublons n'ont pas été recensés et exclus, sauf s'ils avaient déjà été rapprochés au niveau local ou provincial avant l'extraction des données du SIISP.

## Références

1. Ontario. Ministère de la Santé. Ontario public health standards: requirements for programs, services and accountability. Infectious disease protocol. Appendix 1: case definitions and disease-specific information. Disease: Tuberculosis. Entrée en vigueur : mai 2022 [en ligne]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022 [cité le 7 avril 2025]. Disponible à l'adresse suivante : <https://files.ontario.ca/moh-ophs-tuberculosis-en-2022.pdf> (en anglais seulement)
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Tuberculose [en ligne]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024 [modifié le 13 décembre 2024, cité le 7 avril 2025]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/tuberculosis>
3. Organisation mondiale de la santé (OMS). Framework towards TB elimination in low-incidence countries [en ligne]. Genève : OMS; 2014 [cité le 15 janvier 2025]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/publications/i/item/9789241507707> (en anglais seulement)
4. Rapport démographique. Projections démographiques par bureau de santé publique, 2023-2046 [fichier de données]. Toronto (Ontario) : Ontario. Ministère des Finances [producteur]; Toronto (Ontario) : Ontario. Ministère de la Santé, SavoirSanté Ontario [distributeur]; [données extraites le 7 avril 2025].
5. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Factors affecting reportable diseases in Ontario, 1991-2016 [en ligne]. Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018 [cité le 15 janvier 2025]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/F/2018/factors-reportable-diseases-ontario-1991-2016.pdf> (en anglais seulement)
6. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Appendix: factors affecting case definition changes in Ontario (1991-2016) [en ligne]. Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018 [cité le 15 janvier 2025]. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/a/2018/appendix-factors-reportable-diseases-ontario-1991-2016.pdf?sc\\_lang=en](https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/a/2018/appendix-factors-reportable-diseases-ontario-1991-2016.pdf?sc_lang=en) (en anglais seulement)

## Annexe A : Cas et taux de tuberculose

**Tableau A1 : Nombre de cas de tuberculose et taux pour 100 000 habitants par bureau de santé publique, région et année : Ontario, de 2020 à 2025**

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2020 n (taux)	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025* n (taux)
Service de santé de la région de Durham	DUR	10 (1,4)	15 (2,1)	25 (3,4)	30 (3,9)	39 (4,9)	20 (2,5)
Bureau de santé de Haliburton-Kawartha-Northumberland-Peterborough	HNP	4 (1,2)	3 (0,9)	3 (0,8)	3 (0,8)	5 (1,3)	2 (0,5)
Bureau de santé publique de la région de Peel	PEL	145 (9,5)	157 (10,4)	175 (11,4)	198 (12,5)	182 (11,0)	124 (7,4)
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	SMD	10 (1,6)	5 (0,8)	4 (0,6)	9 (1,4)	13 (1,9)	7 (1,0)
Bureau de santé publique de la région de York	YRK	64 (5,3)	59 (4,8)	69 (5,6)	74 (5,9)	64 (5,0)	59 (4,6)
<b>CENTRE-EST</b>	<b>S. O.</b>	<b>233 (5,3)</b>	<b>239 (5,4)</b>	<b>276 (6,1)</b>	<b>314 (6,8)</b>	<b>303 (6,3)</b>	<b>212 (4,4)</b>
Services de santé publique de Hamilton	HAM	25 (4,2)	20 (3,4)	25 (4,1)	24 (3,9)	34 (5,4)	33 (5,1)
Bureau de santé publique de Grand Erie	GEH	0 (0,0)	3 (1,1)	3 (1,0)	4 (1,3)	4 (1,3)	3 (1,0)
Bureau de santé publique de la région de Halton	HAL	17 (2,8)	24 (3,9)	17 (2,7)	25 (3,9)	18 (2,7)	16 (2,4)
Bureau de santé publique de la région de Niagara	NIA	9 (1,8)	9 (1,8)	12 (2,4)	19 (3,6)	14 (2,6)	10 (1,8)

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2020 n (taux)	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025* n (taux)
Services de santé publique et d'urgence de la région de Waterloo	WAT	15 (2,5)	17 (2,8)	23 (3,6)	17 (2,5)	23 (3,2)	35 (4,7)
Bureau de santé publique de Wellington-Dufferin-Guelph	WDG	6 (1,9)	6 (1,9)	6 (1,8)	10 (3,0)	13 (3,8)	12 (3,4)
<b>CENTRE-OUEST</b>	<b>S. O.</b>	<b>72 (2,5)</b>	<b>79 (2,7)</b>	<b>86 (2,9)</b>	<b>99 (3,2)</b>	<b>106 (3,3)</b>	<b>109 (3,3)</b>
Santé publique Ottawa	OTT	53 (5,0)	61 (5,7)	60 (5,5)	69 (6,2)	91 (7,9)	74 (6,3)
Bureau de santé publique de l'Est de l'Ontario	EOH	1 (0,5)	2 (0,9)	0 (0,0)	2 (0,9)	1 (0,4)	4 (1,7)
Bureau de santé publique du comté et du district de Renfrew	REN	0 (0,0)	0 (0,0)	1 (0,9)	0 (0,0)	1 (0,9)	1 (0,8)
Bureau de santé du Sud-Est	SEH	9 (1,6)	8 (1,4)	3 (0,5)	6 (1,0)	14 (2,3)	6 (1,0)
<b>EST</b>	<b>S. O.</b>	<b>63 (3,2)</b>	<b>71 (3,6)</b>	<b>64 (3,2)</b>	<b>77 (3,7)</b>	<b>107 (5,0)</b>	<b>85 (3,9)</b>
Bureau de santé publique d'Algoma	ALG	0 (0,0)	1 (0,9)	2 (1,7)	1 (0,8)	2 (1,6)	1 (0,8)
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound	NPS	2 (1,5)	0 (0,0)	1 (0,7)	0 (0,0)	1 (0,7)	0 (0,0)
Bureau de santé publique du Nord-Est	NEH	5 (4,2)	6 (5,0)	8 (6,6)	24 (19,5)	17 (13,5)	17 (13,4)
Santé publique Sudbury et districts	SUD	0 (0,0)	2 (1,0)	0 (0,0)	3 (1,4)	13 (5,8)	4 (1,7)
<b>NORD-EST</b>	<b>S. O.</b>	<b>7 (1,2)</b>	<b>9 (1,5)</b>	<b>11 (1,9)</b>	<b>28 (4,6)</b>	<b>33 (5,3)</b>	<b>22 (3,5)</b>
Bureau de santé du Nord-Ouest	NWR	6 (7,3)	1 (1,2)	8 (9,6)	8 (9,6)	7 (8,4)	5 (6,0)

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2020 n (taux)	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025* n (taux)
Bureau de santé du district de Thunder Bay	THB	6 (3,8)	6 (3,8)	5 (3,1)	4 (2,5)	15 (9,1)	8 (4,8)
<b>NORD-OUEST</b>	<b>S. O.</b>	<b>12 (5,0)</b>	<b>7 (2,9)</b>	<b>13 (5,3)</b>	<b>12 (4,9)</b>	<b>22 (8,8)</b>	<b>13 (5,2)</b>
Bureau de santé publique de Chatham-Kent	CHK	0 (0,0)	0 (0,0)	0 (0,0)	1 (0,9)	0 (0,0)	0 (0,0)
Bureau de santé de Grey Bruce	GBO	0 (0,0)	1 (0,6)	0 (0,0)	1 (0,5)	0 (0,0)	1 (0,5)
Bureau de santé publique du district de Huron et Perth	HPH	0 (0,0)	1 (0,7)	0 (0,0)	0 (0,0)	3 (1,9)	1 (0,6)
Bureau de santé publique de Lambton	LAM	1 (0,7)	0 (0,0)	1 (0,7)	1 (0,7)	1 (0,7)	1 (0,7)
Bureau de santé de Middlesex-London	MSL	15 (2,9)	20 (3,8)	23 (4,2)	9 (1,6)	33 (5,6)	20 (3,3)
Bureau de santé publique du Sud-Ouest	OXE	1 (0,5)	3 (1,3)	2 (0,9)	4 (1,7)	0 (0,0)	0 (0,0)
Bureau de santé du comté de Windsor-Essex	WEC	11 (2,5)	11 (2,5)	8 (1,8)	9 (1,9)	16 (3,2)	13 (2,6)
<b>SUD-OUEST</b>	<b>S. O.</b>	<b>28 (1,6)</b>	<b>36 (2,0)</b>	<b>34 (1,9)</b>	<b>25 (1,3)</b>	<b>53 (2,7)</b>	<b>36 (1,8)</b>
Bureau de santé publique de Toronto	TOR	272 (9,2)	283 (9,7)	297 (9,9)	333 (10,7)	372 (11,5)	238 (7,3)
<b>TORONTO</b>	<b>S. O.</b>	<b>272 (9,2)</b>	<b>283 (9,7)</b>	<b>297 (9,9)</b>	<b>333 (10,7)</b>	<b>372 (11,5)</b>	<b>238 (7,3)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>S. O.</b>	<b>687 (4,7)</b>	<b>724 (4,9)</b>	<b>781 (5,2)</b>	<b>888 (5,7)</b>	<b>996 (6,2)</b>	<b>715 (4,4)</b>

Sources des données : Cas : SIISP. [Base de données; données extraites le 5 janvier 2026]. Dénominateurs de population : Ministère des Finances<sup>4</sup>.

\*L'année 2025 comprend les données du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre seulement.

## Annexe B : Infections tuberculeuses déclarées et taux

**Tableau A2 : Infections tuberculeuses déclarées et taux pour 100 000 habitants par bureau de santé publique, région et année : Ontario, de 2020 à 2025**

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2020 n (taux)	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025* n (taux)
Service de santé de la région de Durham	DUR	166 (23,3)	191 (26,3)	331 (44,4)	371 (48,4)	570 (72,0)	411 (50,7)
Bureau de santé de Haliburton-Kawartha-Northumberland-Peterborough	HNP	28 (8,1)	55 (15,7)	103 (28,8)	233 (63,5)	349 (92,6)	289 (75,5)
Bureau de santé publique de la région de Peel	PEL	805 (52,8)	625 (41,3)	767 (50,2)	798 (50,3)	1 479 (89,6)	1 293 (77,2)
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	SMD	56 (9,2)	40 (6,4)	45 (7,0)	57 (8,6)	65 (9,5)	75 (10,7)
Bureau de santé publique de la région de York	YRK	229 (18,9)	191 (15,6)	258 (21,0)	283 (22,7)	286 (22,5)	189 (14,7)
<b>CENTRE-EST</b>	<b>S. O.</b>	<b>1 284 (29,1)</b>	<b>1 102 (24,8)</b>	<b>1 504 (33,4)</b>	<b>1 742 (37,6)</b>	<b>2 749 (57,6)</b>	<b>2 257 (46,5)</b>
Services de santé publique de Hamilton	HAM	199 (33,8)	247 (41,6)	320 (53,1)	410 (66,6)	390 (61,6)	250 (38,8)
Bureau de santé publique de Grand Erie	GEH	22 (8,0)	18 (6,4)	42 (14,6)	67 (22,6)	84 (27,4)	99 (31,7)
Bureau de santé publique de la région de Halton	HAL	123 (20,1)	143 (23,0)	138 (21,9)	173 (26,9)	276 (41,9)	212 (31,6)
Bureau de santé publique de la région de Niagara	NIA	123 (25,1)	171 (34,4)	217 (42,7)	322 (61,3)	477 (87,5)	363 (65,3)

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2020 n (taux)	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025* n (taux)
Services de santé publique et d'urgence de la région de Waterloo	WAT	238 (39,2)	264 (43,0)	383 (60,0)	565 (83,7)	640 (88,4)	517 (69,5)
Bureau de santé publique de Wellington-Dufferin-Guelph	WDG	51 (16,1)	85 (26,5)	128 (39,1)	258 (77,3)	226 (66,1)	201 (57,6)
<b>CENTRE-OUEST</b>	<b>S. O.</b>	<b>756 (26,2)</b>	<b>928 (31,7)</b>	<b>1 228 (41,0)</b>	<b>1 795 (58,1)</b>	<b>2 093 (65,2)</b>	<b>1 642 (50,1)</b>
Santé publique Ottawa	OTT	413 (39,3)	605 (57,0)	697 (64,3)	995 (89,3)	1 160 (100,8)	720 (61,2)
Bureau de santé publique de l'Est de l'Ontario	EOH	8 (3,7)	5 (2,3)	10 (4,5)	16 (7,0)	16 (6,8)	8 (3,4)
Bureau de santé publique du comté et du district de Renfrew	REN	5 (4,5)	11 (9,8)	10 (8,8)	25 (21,8)	31 (26,6)	25 (21,2)
Bureau de santé du Sud-Est	SEH	157 (27,5)	112 (19,3)	327 (55,2)	444 (73,5)	340 (54,9)	328 (52,1)
<b>EST</b>	<b>S. O.</b>	<b>583 (29,9)</b>	<b>733 (37,1)</b>	<b>1 044 (51,8)</b>	<b>1 480 (71,7)</b>	<b>1 547 (72,9)</b>	<b>1 081 (50,0)</b>
Bureau de santé publique d'Algoma	ALG	28 (23,8)	16 (13,6)	36 (30,0)	63 (50,8)	103 (80,1)	56 (43,1)
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound	NPS	32 (24,2)	36 (26,8)	55 (39,9)	83 (58,4)	70 (47,6)	80 (53,7)
Bureau de santé publique du Nord-Est	NEH	20 (16,8)	31 (26,0)	45 (37,3)	87 (70,6)	138 (109,3)	62 (48,8)
Santé publique Sudbury et districts	SUD	64 (30,6)	75 (35,7)	83 (38,9)	147 (67,2)	228 (100,9)	228 (99,6)
<b>NORD-EST</b>	<b>S. O.</b>	<b>144 (24,9)</b>	<b>158 (27,2)</b>	<b>219 (37,0)</b>	<b>380 (62,5)</b>	<b>539 (85,9)</b>	<b>426 (67,1)</b>
Bureau de santé du Nord-Ouest	NWR	24 (29,1)	18 (21,6)	31 (37,3)	38 (45,7)	41 (49,0)	32 (38,1)

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2020 n (taux)	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025* n (taux)
Bureau de santé du district de Thunder Bay	THB	20 (12,5)	33 (20,8)	62 (38,8)	64 (39,5)	136 (82,2)	65 (39,0)
<b>NORD-OUEST</b>	<b>S. O.</b>	<b>44 (18,2)</b>	<b>51 (21,1)</b>	<b>93 (38,3)</b>	<b>102 (41,6)</b>	<b>177 (71,1)</b>	<b>97 (38,7)</b>
Bureau de santé publique de Chatham-Kent	CHK	6 (5,6)	12 (11,1)	20 (18,3)	30 (27,0)	93 (82,2)	117 (102,2)
Bureau de santé de Grey Bruce	GBO	2 (1,1)	4 (2,2)	21 (11,3)	13 (6,9)	19 (9,8)	26 (13,2)
Bureau de santé publique du district de Huron et Perth	HPH	7 (4,8)	17 (11,4)	15 (9,9)	22 (14,3)	26 (16,6)	21 (13,2)
Bureau de santé publique de Lambton	LAM	24 (17,9)	25 (18,6)	35 (25,4)	41 (29,1)	48 (32,9)	32 (21,7)
Bureau de santé de Middlesex-London	MSL	199 (38,4)	307 (58,5)	376 (69,3)	365 (64,8)	317 (53,5)	271 (44,6)
Bureau de santé publique du Sud-Ouest	OXE	18 (8,2)	28 (12,4)	26 (11,3)	41 (17,4)	52 (21,5)	33 (13,4)
Bureau de santé du comté de Windsor-Essex	WEC	172 (39,2)	159 (36,1)	267 (59,0)	325 (69,4)	291 (59,1)	265 (52,9)
<b>SUD-OUEST</b>	<b>S. O.</b>	<b>428 (24,6)</b>	<b>552 (31,3)</b>	<b>760 (42,0)</b>	<b>837 (44,9)</b>	<b>846 (43,7)</b>	<b>765 (38,7)</b>
Bureau de santé publique de Toronto	TOR	1 074 (36,4)	817 (28,0)	724 (24,3)	1 062 (34,1)	930 (28,8)	633 (19,4)
<b>TORONTO</b>	<b>S. O.</b>	<b>1 074 (36,4)</b>	<b>817 (28,0)</b>	<b>724 (24,3)</b>	<b>1 062 (34,1)</b>	<b>930 (28,8)</b>	<b>633 (19,4)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>S. O.</b>	<b>4 313 (29,2)</b>	<b>4 341 (29,2)</b>	<b>5 572 (36,8)</b>	<b>7 398 (47,4)</b>	<b>8 881 (55,0)</b>	<b>6 901 (42,0)</b>

Sources des données : Infections tuberculeuses : SIISP. [Base de données; données extraites le 5 janvier 2026]. Dénominateurs de population : Ministère des Finances<sup>4</sup>.

\*L'année 2025 comprend les données du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre seulement.

# Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La tuberculose en Ontario : Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2025. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario qui a pour mission de protéger et de promouvoir la santé de tous les Ontariens et de réduire les inégalités en matière de santé. SPO met les renseignements et les connaissances scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs en santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter [santerepubliqueontario.ca](http://santerepubliqueontario.ca).

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026

